

Information complémentaire



Bruxelles, le 17 juin 2014

À l'occasion du **KBC Group Investor Day**, KBC a dressé un bilan de sa situation et annoncé ses projets pour l'avenir, également en Belgique. Vous en apprendrez davantage à ce sujet dans cette communication. Pour en savoir plus sur la stratégie de KBC et le KBC Group Investor Day, rendez-vous sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com/). Vous pouvez suivre l’Investor Day sur twitter via #KBCInvestorDay.

Les clients KBC/CBC peuvent désormais retirer de l'argent au distributeur avec leur smartphone

 **À partir du 30 juin, les clients de KBC et CBC pourront retirer de l'argent dans tous les distributeurs KBC/CBC (1 400 appareils répartis dans toute la Belgique) en utilisant leur smartphone au lieu de leur carte de banque. Cette nouvelle fonctionnalité sera proposée dans l'application KBC/CBC Mobile Banking. Une première sur le marché belge.**

**Cette fonctionnalité est disponible pour iOS, Android et Windows phone.**

Grâce à cette possibilité, les clients disposent d'une solution alternative à la carte bancaire rapide, simple d'utilisation et sécurisée. Le client peut retirer de l'argent à partir de tous ses comptes à vue (et pas uniquement à partir de celui qui est lié à la carte bancaire).

Le client n'a en outre plus besoin de sa carte bancaire pour entrer dans les espaces distributeurs KBC/CBC en dehors des heures de bureau. Les lecteurs de carte seront, en effet, mis hors service, afin que le client puisse avoir accès aux distributeurs en dehors des heures d'ouverture. De cette manière, le Mobile Banking chez KBC/CBC offre encore plus de possibilités : consulter son solde et ses dépenses par carte de crédit, effectuer des virements en temps réel, scasher, épargner de manière ciblée, retirer de l'argent, etc.

D’ici quelques semaines, un réseau wifi local sera mis à la disposition du client dans toutes les agences bancaires KBC/CBC. Il pourra ainsi utiliser le réseau KBC/CBC pour effectuer ses transactions par smartphone au lieu de sa propre connexion à Internet.

En misant sur l'innovation, KBC/CBC souhaite rester la référence en matière d'offre de distributeurs et établir une forte interaction avec les autres canaux (de distribution).

**Retirer de l'argent avec son smartphone, comment ça marche ?**

1) Le client choisit le compte et le montant dans l'application.

2) Le client appuie sur l'écran du distributeur : un code QR apparaît.

3) Le client scanne avec l'appareil photo de son smartphone le code QR apparu sur l'écran.

4) Le client signe avec son code PIN.

Le client peut choisir le montant souhaité, mais pas les coupures.

La limite minimale par défaut pour un retrait va de 0 euro (pour les mineurs d'âge qui peuvent adapter leur limite avec leur représentant légal) à 250 euros. Les limites minimales peuvent être relevées à un maximum de 650 euros pour les personnes majeures, que ce soit à l'aide de l'application par le biais du lecteur de carte et de la carte bancaire ou dans une agence KBC/CBC.

Le code QR qui apparaît sur l'écran du distributeur ne contient aucune donnée personnelle.

Le code PIN du smartphone du client sert à sécuriser l'opération.

|  |
| --- |
|  |
| **KBC Groupe SA****Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles****Viviane Huybrecht****Directeur Corporate****Communication /****porte-parole****Tél. : 02 429 85 45** | **Service presse****Tél. : 02 429 65 01 (Stef Leunens)****Tél. : 02 429 29 15 (Ilse De Muyer)****Fax : 02 429 81 60****E-mail :** **pressofficekbc@kbc.be** | **Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur** [**www.kbc.com**](http://www.kbc.com/) **ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à** **pressofficekbc@kbc.be**.**Suivez-nous sur** [**www.twitter.com/kbc\_group**](http://www.twitter.com/kbc_group) |